Master Ville et environnements urbains

Le master Villes et Environnement Urbains (VEU) vise à former de futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux sociaux, territoriaux, écologiques et politiques de l'urbain, et au plus près de la recherche et de l'expérience des praticiens

Présentation

Le master Villes et Environnement Urbains (VEU) vise à former de futures professionnelles et futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux sociaux, territoriaux, écologiques et politiques de l'urbain, et au plus près de la recherche et de l'expérience des praticiennes et praticiens. Il a pour finalité de doter les étudiantes et étudiants d'un haut niveau de culture urbaine et d'une vision d'ensemble des enjeux urbains en France et à l'échelle internationale par une approche réflexive.

Le Master VEU est composé d'un tronc commun (en Master 1 et Master 2) et de deux parcours (Master 1, Master 2) thématisés. Le tronc commun est pluridisciplinaire et composé de cours disciplinaires, de cours thématiques sur des enjeux urbains (écologie et paysage, transitions territoriales, inégalités socio-spatiales), d'activités communes transdisciplinaires (maquette, sons, dessin, observation, géomatique), et, en Master 1, d'un voyage d'étude.

Les deux parcours sont centrés sur des problématiques spécifiques :

- Le parcours *"Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine"* est dédié à la compréhension et l'analyse des mutations des modes de vie et des espaces dans les villes contemporaines ;
- Le parcours *"Territoires fluviaux en projets"* questionne les relations entre géographie et architecture par une approche projectuelle et multiscalaire des territoires fluviaux.

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)
- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Loïc BONNEVAL :loic.bonneval@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant des droits d'inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

Les + de la formation

Le Master VEU est une formation pluridisciplinaire et inscrite dans les enjeux sociétaux contemporains. Elle est ouverte à l'Europe et l'international par les enseignements et les mobilités. La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques variées.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour intégrer une 1re année de master (M1) en formation initiale s'effectuent via la plateforme Mon Master.Les candidatures pour intégrer une 2e année de master (M2) s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidatures défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France** , sur le site Campus France.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP41383BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP41383BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- RNCP41383BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP41383BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP41383BC05 - Réaliser un diagnostic écosystémique intégrant les différentes dimensions des organismes urbains
- RNCP41383BC06 - Concevoir des projets d'aménagement ou d' environnement urbain dans une perspective de transformation socio-écologique des systèmes urbains

• RNCP41383BC07 - Conduire des projets d'aménagement et d' environnement urbain

Connaissances communes visées du diplôme

• Compétences transversales
• Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
• Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
• Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
• Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l' interface de plusieurs domaines
• Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
• Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
• Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
• Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
• Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
• Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
• Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
• Compétences spécifiques

• Collecter des données scientifiques et techniques à différentes échelles sur l'urbain et les modes de vie urbains (organisation fonctionnelle, dynamiques, questions d'accessibilité...) en utilisant des techniques quantitatives et qualitatives
• Analyser des données spatiales, démographiques et statistiques, après traitement, en mobilisant des logiciels spécialisés (SIG, logiciels de statistique, outils de modélisation spatiale, bases de données, intelligence artificielle) pour montrer les interdépendances et les interrelations
• Analyser de manière critique les effets du changement global sur les organismes urbains et des outils de programmation urbaine en lien avec les enjeux sociaux et les politiques urbaines (recyclage foncier, trames écologiques, lutte contre les îlots de chaleurs, renaturation des rivières...) en mobilisant des données scientifiques et des modèles environnementaux
• Modéliser des dynamiques urbaines et environnementales à l'aide de méthodes quantitatives et spatiales, en intégrant des données multiformes (géographiques, climatiques, sociales, économiques, sanitaires...)
• Associer les différentes parties prenantes (communautés scientifiques, acteurs publics et privés, citoyens, associations) dans des démarches participatives et collaboratives pour alimenter la réflexion
• Rédiger des rapports scientifiques et techniques à destination de publics variés (chercheurs, institutions, entreprises, acteurs locaux)
• Adapter les outils et les principes de planification spatiale au regard des contextes locaux différenciés (politiques, institutionnels, financiers, économiques, juridiques) en tenant compte des échelles d'action
• Évaluer les impacts des mutations sur les espaces et les sociétés urbaines, en croisant données environnementales, sanitaires, socio-économiques, spatiales et géopolitiques à différentes échelles
• Intégrer dans les projets des éléments de temporalité (gestion de l' incertitude, évolution des normes...) et les faisabilités économiques, techniques et juridiques des projets
• Développer des démarches pro-actives face aux impératifs écologiques, sociaux et sanitaires en privilégiant des projets de systèmes urbains adaptables et résilients (naturation de la ville, moindre artificialisation...) autant que de remédiation (atténuation des impacts)
• Proposer des solutions innovantes en matière d'économie circulaire, de gestion des déchets, de recyclage, de valorisation matière et énergétique tenant compte des demandes et des réticences sociales et des contraintes techniques, d'accessibilité et financières.
• Répondre à un appel d'offres en intégrant les critères économiques, techniques, juridiques, administratives pour engager un projet d' aménagement et d'environnement urbain
• Construire des scenarios prospectifs en tenant compte des évolutions socio-démographiques, technologiques et règlementaires, des différentes stratégies de transition et en utilisant le benchmarking

• Assurer une veille sur les directives, lois et règlements et les expériences internationales ayant trait à l'accessibilité, la transition écologique, l' aménagement et l'environnement urbain
• Animer une gouvernance multi-acteurs en coordonnant les jeux d'acteurs et en intégrant les principes de gouvernance multi-échelles dans un processus de gestion de projet
• Promouvoir les collaborations avec des acteurs aux profils variés (collectivités, usagers, techniciens, entreprises) et le travail avec une équipe pluridisciplinaire en contribuant au développement des compétences, à la transmission de savoirs et à la gestion des dynamiques collectives
• Assurer le suivi des projets et de ses impacts dans ses différentes dimensions en construisant des indicateurs adaptés aux objectifs fixés
• Évaluer les projets conduits en réalisant des audits au regard des exigences environnementales et sociales en vigueur ou des politiques, pratiques et contrôles de conformité afin d'avoir une vision intégrée des problématiques
• Présenter au commanditaire public ou privé l'analyse de l'évaluation du projet et la proposition de solutions concrètes pour assurer la pérennité du projet
• Assurer une veille sur les directives, lois et règlements et les expériences internationales ayant trait à l'accessibilité, la transition écologique, l' aménagement et l'environnement urbain
• Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Agente et agent de développement territorial
- Chargée et chargé de mission développement urbain
- Chargée et chargé de mission développement durable urbain
-Chargée et chargé de projets aménagement du territoire
- Chargée et chargé de projet en écologie territoriale et urbaine
- Chargée et chargé d'études en urbanisme, aménagement ou environnement
- Urbaniste concepteur
- Chargée et chargé de mission dans les services à l'environnement
- Cheffe et chef de projet prévention et valorisation des déchets
- Responsable d'exploitation déchets
- Chargée et chargé de mission économie circulaire
- Cheffe et chef de projet petites et moyennes villes
- Manager de centre ville